

## Charte éditoriale de la revue

### ***transversale***

Histoire Architecture Paysage Urbain  
(création 2016)

#### Comité éditorial

Directeur de rédaction :

Gilles-Antoine LANGLOIS, PR émérite ENSA Paris Val de Seine

Secrétaires de rédaction :

Marie GAIMARD, MCF ENSA Normandie

Léonore DUBOIS-LOSSERAND, MCF ENSA Paris Val de Seine

#### Conseil scientifique - Comité de lecture

Laurence BASSIÈRES (MCF ENSA Paris La Villette)

Fabien BELLAT (ENSAP Lille - EVCAU)

Gauthier BOLLE (MCF ENSA Strasbourg)

Serge BRIFFAUD (PR ENSAP Bordeaux)

Sébastien CHERRUET (MCFA ENSA Normandie)

Laurence CHEVALLIER (MCF ENSAP Bordeaux)

Émilie D'ORGEIX (PR EPHE)

Samuel DRAPEAU (MCF ENSAP Bordeaux)

Ammar ELOUEINI (PR Tulane University New Orleans)

Marie GAIMARD (MCF ENSA Normandie)

Gwenn GAYET-KERGUIDUFF (IR EVCAU)

Laurence GILLOT (MCF Université Libre de Bruxelles)

Jean-Pierre GUILHEMBET (PR Université Paris Cité)

Gilles-Antoine LANGLOIS (PR ENSA Paris Val de Seine)

Léonore DUBOIS-LOSSERAND (MCF ENSA Paris Val de Seine)

Giulia MARINO (PR Université Catholique de Louvain)

Gilles RAGOT (PR Université Bordeaux Montaigne)

Claire ROSSET (IR ATE)

Donato SEVERO (PR émérite ENSA Paris Val de Seine)

#### Publication

ENSA Paris Val de Seine, directeur de publication : Philippe BACH, directeur de l'ENSAPVS

EVCAU : David SERERO et Dimitri TOUBANOS, directeurs de l'unité de recherche

#### Graphisme

ENSA Paris Val de Seine

ISSN : 2551-5071 (*transversale* / Paris)

[gilles.a.langlois@gmail.com](mailto:gilles.a.langlois@gmail.com) . [marie.gaimard@gmail.com](mailto:marie.gaimard@gmail.com) . [leonore.losserand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:leonore.losserand@paris-valdeseine.archi.fr)

## Soumission des articles

Les articles sont adressés à la revue en version achevée **au plus tard à la date fixée dans l'appel à articles**, pour une sortie de la revue environ 3 mois plus tard.

Ils doivent comprendre 30 000 signes, notes, légendes, abstracts, tableaux, graphiques et espaces compris et peuvent être accompagnés de 4 à 8 figures.

Ils doivent respecter les points suivants de la charte graphique :  
Composition des titres ; Composition des textes et références ; Illustration.

Ils sont adressés par internet en .doc ou .odt (et en .tif ou .jpg pour les propositions d'illustration), à Gilles-Antoine Langlois, Marie Gaimard et Léonore Dubois-Losserand :

[gilles.a.langlois@gmail.com](mailto:gilles.a.langlois@gmail.com)

[marie.gaimard@gmail.com](mailto:marie.gaimard@gmail.com)

[leonore.losserand@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:leonore.losserand@paris-valdeseine.archi.fr)

Les articles sont accompagnés d'un résumé en français et d'un abstract en anglais de 10 lignes maximum chacun, ainsi que de 5 mots-clés en français et anglais. Les nom et prénom de l'auteur (ou des auteurs) sont suivis le cas échéant de son (leur) rattachement institutionnel (école, université, laboratoire...).

Tous les articles sont lus en double aveugle par les chercheurs scientifiques du comité de lecture de la revue, lesquels s'efforcent de répondre aux auteurs le plus rapidement possible afin de leur faire part de la décision éditoriale et, le cas échéant, de procéder avec eux à d'éventuelles révisions et à la relecture pour accord final au plus tard 15 jours avant la mise en maquette.

## **REGLES IMPERATIVES DE PRESENTATION**

### **I - Composition des titres**

Le titre de l'article soumis au comité de lecture et le nom de l'auteur, suivi de ses rattachements institutionnels s'il y a lieu, figurent en tête d'article et en caractères Calibri gras de corps 16 (sous-titre éventuel en Calibri, corps 12) et Calibri, corps 14 (institution de rattachement / unité de recherche, Calibri *italique*, corps 12) :

#### **« Esprit Nouveau » et architecture**

#### **Poésie et construction en France dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle**

**Germain Amplecas**

*École des Beaux-Arts de Taz - LAS*

Dans l'article, deux niveaux de sous-titres sont possibles (mais non obligatoires) :

Premier niveau de titre : caractères normaux en corps 13, italique, centré, pas de numérotation, saut de ligne avant-après :

*Vers libre et béton armé*

Second niveau de titre : petites majuscules, Calibri, corps 12, justifié à gauche, pas de numérotation, saut de ligne avant :

AUX ORIGINES : VICTOR BASCH ET LE CORBUSIER ?

Pas d'indication d'introduction ou de conclusion, mais sauter deux lignes après l'éventuelle introduction et avant la conclusion.

D'éventuelles annexes en fin de texte, sont indiquées en petites majuscules grasses de Calibri, corps 13, centré :

## ANNEXES

### II - Composition du texte et des références

#### **A. Règles de base :**

Le corps du texte soumis au comité de lecture est en Calibri, corps 12, espacement 1,5.

Les noms propres ne sont pas en majuscules dans le texte ; ils le sont dans les notes de référence selon la norme usuelle ISO 690-2 : NOM, Prénom, *Titre*, Lieu d'édition : Éditeur, date, p.

Les capitales sont accentuées<sup>1</sup> : État, À BÉNARÈS, etc.

Les mots ou expression en langue étrangère sont en italique.

Les nombres sont écrits en lettres jusqu'à dix, en chiffres au-delà : huit ; 18.

Les guillemets sont à chevrons : « grand ensemble ».

L'attribution des majuscules se fait ainsi : les institutions portent une majuscule quand elles sont évoquées comme telles, ex. le Conseil municipal (de la ville de...) alors que l'on pourra écrire « La décision devra passer devant le conseil municipal ». De même pour les régimes politiques : l'Empire, la République.

Les adjectifs placés avant ce qu'ils qualifient doivent porter une majuscule. En revanche, ils n'en portent pas quand ils sont placés après. Ex : Second Empire ou Seconde République mais Crédit lyonnais, Bibliothèque nationale de France et Compagnie d'air comprimé.

Le Nord, le Sud, etc. portent une majuscule quand ils correspondent à une référence géographique précise, et n'en portent pas quand il s'agit d'une simple référence d'orientation (le Nord de la Région parisienne ; au nord était situé...).

Les sigles sont développés au premier usage, suivis des initiales ; par la suite les initiales suffisent : « Archives départementale de la Gironde (AD33) », puis « AD33 ».

#### **B. Présentation des citations :**

Les citations en langue française sont en caractère romain et peuvent être présentées de deux manières possibles :

- Citations courtes (moins de 3 lignes) entre guillemets dans le texte ; ex : « Le shopping est, selon toute probabilité, l'ultime forme d'espace public subsistante. »

- Pour les citations longues ; aller à la ligne après deux points ou point final avec un retrait du texte et une diminution du caractère (Calibri, corps 11) ; l'orthographe d'origine doit être reproduite s'il y a lieu :

« Je vois ordinairement que les hommes, aux faits qu'on leur propose, s'amuse plus volontiers à en chercher la raison qu'à en chercher la vérité : ils laissent là les choses, et s'amuse à traiter les causes. Plaisans causeurs. [...] Ils passent par dessus les effects, mais ils en examinent curieusement les consequences. »

Les citations en langues étrangères seront traduites en français dans le texte courant et le texte original sera reproduit dans la note de bas de page correspondante en *italique*, corps 10, avec la mention « traduction auteur » (ou autre traducteur le cas échéant).

Ces citations sont référencées en note de bas de page, en caractères Calibri corps 10, interligne simple. Les appels de notes dans le texte doivent être présentés ainsi (numéro collé au dernier mot) : « Je ne vois qu'en esprit tout ce camp de baraques<sup>2</sup>... »

---

<sup>1</sup> Le plus rapide est de recourir aux vénérables codes ASCII : touche enfoncée alt+0192 donne À ; alt+0194 donne Â ; alt+0201 donne É ; alt+0200 donne È ; alt+0202 donne Ê ; alt+0203 donne Ë ; alt+0199 donne Ç ; alt+0217 donne Û ; alt+0219 donne Ô ; alt+0220 donne Ü ; alt+0206 donne Î ; alt+0212 donne Ô...

<sup>2</sup> BAUDELAIRE, Charles, « Le Cygne » dans *Les Fleurs du Mal*, Paris : Poulet-Malassis & De Broise, 1861, p. 203.

Au cas où le même ouvrage a connu plusieurs éditions, indiquer au moins entre parenthèses le lieu et la date de la première édition (ex. : 1<sup>e</sup> éd. italienne 1965). Éd.

### **C. Présentation des références bibliographiques :**

#### Manuscrit

Bibliothèque nationale de France (BnF), Cartes et Plans, Ge CC 2385 / 98a, CORDIER, Joseph, *Projet d'un canal de jonction de la Marne à la Seine*, 1828

#### Source orale / filmée (+ éventuellement source internet).

Institut national de l'audiovisuel (INA), Paris : Journal télévisé ORTF, 13 mars 1967, *La cité Frugès à Pessac*, [consulté le 20 août 2022], <http://www.ina.fr/video/CAF97028666>

#### Ouvrage

VERDIER, Thierry, *Guide pour la rédaction du mémoire en architecture*, Montpellier : PULM & ENSA de Montpellier, 2009, p. 34.

#### Ouvrage collectif

SELLIER, Henri, « Les banlieues urbaines », dans RONCAYOLO, Marcel et PAQUOT, Thierry (dir.), *Villes et civilisation urbaine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris : Larousse, 1992, p. 453-466.

#### Article

MICHELIN, Nicolas et ROLLET, Pascal, « Apprendre à être architecte », *Architecture intérieure, CREE*, 2002, n° 303, p. 76-81

#### Téléchargement internet (possiblement éphémères...)

DANIEL, Malcolm (with an essay by BERGDOLL, Barry), *The Photographs of Edouard Baldus*, New York & Montréal : MET & CCA, 1994, Catalogue d'exposition en ligne (New York, Montréal, Paris, 1994-1995), [consulté le 20 août 2022], p. 210. [http://resources.metmuseum.org/resources/metpublications/pdf/The\\_Photographs\\_of\\_Edouard\\_Baldus.pdf](http://resources.metmuseum.org/resources/metpublications/pdf/The_Photographs_of_Edouard_Baldus.pdf)

#### Page internet (évidemment éphémères...)

Ministère de la Culture et de la Communication (MCC) - Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Paris, *Marcel Lods (1891-1978), visions croisées sur l'homme et l'œuvre*, exposition virtuelle, 2017 [Consulté le 20 août 2022], <https://www.citedelarchitecture.fr/fr/collection/les-expositions-virtuelles/marcel-lods-1891-1978-visions-croisees-sur-lhomme-et-loeuvre>

### **III - Illustration**

Vous pouvez donner à reproduire de 4 à 8 figures. Indiquer clairement la localisation souhaitée de ces illustrations, cartes et graphiques dans le déroulé du texte, entre parenthèses (ex. : **fig.3**) Ces figures, de format portrait ou paysage au choix, seront fournies en haute résolution 300 dpi, format .jpg ou .tif

Leurs légende et référence sont présentées comme les notes de bas de page en Calibri, corps 10, sous l'illustration et sur deux lignes distinctes.

Elles doivent être libres de tout droit et clairement identifiés par un titre et/ou une légende en corps 11 placés au-dessous.

Si la figure donne lieu à des droits, l'auteur doit en faire la demande auprès des ayant-droits et fournir un justificatif de gratuité signé à la revue.

Les tableaux peuvent être réalisés en .doc ou .odt et placés dans le texte. Dans le cas de tableaux établis en .xls ou .ods, les importer et transformer en fichier .doc ou .odt en précisant toujours l'insertion souhaitée dans le texte.

Les cartes et graphiques sont à fournir en .tif ou .jpg selon les mêmes usages que les figures.